

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2026
À 19H30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

4.1. Projet de règlement RV-1446-005 - Consultation publique sur le Projet de règlement RV-1446-005 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures.

4.1.1. Période de questions et commentaires.

5. AUDITION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

5.1. Dossier 2604-DM-536 - 550, chemin de la Côte Sud - Zone I-2 526 - Audition et décision sur la demande visant à permettre l'identification du bâtiment sur une enseigne détachée, en plus de l'identification murale existante.

5.1.1. Période de questions et commentaires.

5.2. Dossier 2508-DM-523 - 20 810, chemin de la Côte Nord - Zone I-2 481 - Audition et décision sur la demande visant à augmenter la largeur de l'entrée charretière de droite.

5.2.1. Période de questions et commentaires.

6. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

6.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026 tel que soumis.

7. RÈGLEMENTS

7.1. Adoption du Règlement RV-1497-12 - Règlement RV-1497-12 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.

7.2. Adoption du Règlement RV-1566-3 - Règlement RV-1566-3 modifiant l'article 84 du Règlement RV-1566 sur la prévention incendie.

7.3. Adoption du Règlement RV-1650-6 - Règlement RV-1650-6 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

7.4. Adoption du Règlement RV-1800 - Règlement RV-1800 sur les soupapes de sûreté.

7.5. Adoption du Projet de règlement RV-1440-010 - Projet de règlement RV-1440-010 modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme concernant les zones tampons.

- 7.6. Adoption du Projet de règlement RV-1441-097 - Projet de règlement RV-1441-097 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage concernant les zones tampons.
- 7.7. Adoption du premier Projet de règlement RV-1441-095 - Premier Projet de règlement RV-1441-095 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.
- 7.8. Adoption du Projet de règlement RV-1441-096 - Projet de règlement RV-1441-096 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage.
- 7.9. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1355-2-21 - Règlement RV-1355-2-21 modifiant les articles 15.1 et 15.2 du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie.
- 7.10. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1366-11 - Règlement RV-1366-11 modifiant l'article 11 du Règlement RV-1366 relatif à la signalisation routière et à l'utilisation des chemins publics sur le territoire de la Ville de Boisbriand.
- 7.11. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1440-010 - Règlement RV-1440-010 modifiant le Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme concernant les zones tampons.
- 7.12. Avis de motion détaillé et dépôt du Règlement RV-1441-097 - Règlement RV-1441-097 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage concernant les zones tampons.
- 7.13. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1445-001 - Règlement RV-1445-001 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1445 sur le comité consultatif d'urbanisme et de toponymie.
- 7.14. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1446-005 - Règlement RV-1446-005 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures.
- 7.15. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1789-2 - Règlement RV-1789-2 modifiant l'article 67 du Règlement RV-1789 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2026.
- 7.16. Procédure d'enregistrement - Prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 25 au 28 mai 2026 sur le Règlement RV-1796 sur la réserve financière pour l'environnement, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques.

8. FINANCES

- 8.1. Rapport sur les autorisations de dépenses - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 10 avril au 7 mai 2026.
- 8.2. Sommaire mensuel des déboursés - Prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 30 avril 2026.
- 8.3. Listes des certificats de paiement
 - 8.3.1. Service du génie - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 29 avril 2026, révisée par le Service des finances le 6 mai 2026 montrant un total de 499 136,69 \$ et en autoriser le paiement.
 - 8.3.2. Service des travaux publics - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service des travaux publics en date du 6 mai 2026, révisée par le Service des finances le même jour montrant un total de 59 158,28 \$ et en autoriser le paiement.
- 8.4. Appropriation à la réserve financière pour le financement des dépenses liées à la collecte des matières résiduelles - Autoriser l'appropriation d'une somme de 18 862 \$ afin de couvrir les dépenses additionnelles découlant de la gratuité des services de l'écocentre accordée aux citoyens sinistrés lors des pluies de juillet 2025.

- 8.5. Appropriation au surplus libre accumulé - RV-1712 - Autoriser l'appropriation d'une somme de 446 863 \$ au surplus libre accumulé afin de compléter le financement requis pour le paiement de la facture 2026-000059 relative aux travaux effectués à la station de purification dans le cadre du règlement RV-1327 de la Ville de Sainte-Thérèse et modifier le Règlement RV-1712 à cet effet.
- 8.6. Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) - Dépôt des états financiers consolidés 2025 - Prendre acte du dépôt des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

9. ADMINISTRATION

- 9.1. Politique d'achat - Mise à jour - Approuver la mise à jour afin d'harmoniser les dispositions de la politique avec la Loi sur les contrats des organismes municipaux, entrée en vigueur le 1er avril 2026.
- 9.2. Offre de services - Acquisition d'un porte-outils compact sur chenilles à positionnement debout - Contrat 2026-2444 - Octroi du contrat.
- 9.3. Offre de services - Service de transport par autobus pour les activités de camps de jour - 23 juin au 21 août 2026 - Contrat 2026-2458 - Octroi du contrat.
- 9.4. Offre de services - Services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux d'agrandissement de l'usine d'épuration, du remplacement du dégrilleur et du système de déshydratation des boues - Contrat 2026-2478 - Octroi du contrat.
- 9.5. Offre de services - Services professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux d'ajout d'une génératrice à l'usine d'épuration - Contrat 2026-2483 - Octroi du contrat.
- 9.6. Procédure sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'attribution d'un contrat ou d'un processus d'homologation ou de qualification - Approuver la mise à jour suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les contrats des organismes municipaux.
- 9.7. Mandat au procureur - Dossiers de recouvrement pour factures impayées - Mandater le cabinet Prévost Fortin D'Aoust Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre toutes les procédures nécessaires dans le cadre de ces dossiers.
- 9.8. Soccer 2025-2030 - Signature d'une entente avec le Club de soccer de la Seigneurie - Approuver le projet d'entente ayant trait à l'organisation et au fonctionnement du soccer sur les territoires des villes de Boisbriand, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et des municipalités de Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Oka et Saint-Placide pour les saisons 2025 à 2030 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.9. Relocalisation d'un fossé municipal - 3720, La Vérendrye - Signature d'une entente avec un promoteur - Autoriser la signature d'une entente avec le promoteur Kaeser compresseurs Canada inc. pour des travaux de relocalisation d'un fossé municipal sur le lot 2 873 750 du cadastre du Québec.
- 9.10. Projet de développement Les Boisés Dion - Mainlevée partielle - D'accorder mainlevée partielle de l'inscription de tous les droits hypothécaires résultant de l'acte de garantie hypothécaire publié au registre foncier sous le numéro 26 890 597, mais dans la seule mesure où sont visés les immeubles connus comme étant les lots 6 707 410 et 6 707 411 du cadastre du Québec et de réserver les droits de la Ville sur le résidu des lots affectés par la garantie hypothécaire.
- 9.11. Gestion des actifs municipaux en eau (PGA) - Engagement à élaborer et mettre en oeuvre un plan de gestion des actifs municipaux et adoption de la démarche de gestion des actifs municipaux en eau.
- 9.12. Bilan 2025 et plan d'action 2026 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées - Adopter le bilan 2025 et le plan d'action 2026 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées.
- 9.13. Avis d'intention pour le maintien d'un service de premiers répondants sur le territoire de la Ville de Boisbriand et de la Ville de Rosemère - Approuver l'avis d'intention de maintenir un service de

premiers répondants sur son territoire et sur le territoire de la Ville de Rosemère, mandater le responsable de l'entente visant le maintien de ce service et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 9.14. Entente d'aide financière avec la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climats (ATCL - volet 2)
- 9.15. Accord de subvention - Canada en fête - Approuver le projet d'accord de subvention avec le ministre du Patrimoine canadien pour la réalisation du projet Fête nationale du 23 juin 2026 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.16. Autorisations du conseil conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et conditionnellement à l'obtention d'un permis d'événement délivré par le Service de sécurité incendie, le cas échéant :
 - 9.16.1. Événements sportifs et récréatifs 2026 - Vente et consommation de boissons alcoolisées.
 - 9.16.2. Événements sportifs et récréatifs 2026 - Présence de camion alimentaire.
 - 9.16.3. Événements sportifs 2026 - Vente de denrées alimentaires.
 - 9.16.4. Événements sportifs 2026 - Utilisation d'un appareil de cuisson à l'air libre.
 - 9.16.5. Activité ColoriParty avec LimonadeCitron - 24 octobre 2026 - Vente d'objets promotionnels.
 - 9.16.6. Vente de citrouilles par la Ligue navale du Canada - Succursale Boisbriand - 11 octobre 2026 - Activité de porte à porte.

10. PLANIFICATION ET URBANISME

- 10.1. Statistiques des permis de construction - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois d'avril 2026 montrant un total mensuel de 7 045 962 \$ et un cumulatif annuel de 18 061 368 \$.
- 10.2. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 10.2.1. Projet de construction d'un bâtiment industriel - Industria A15 - 20 810, chemin de la Côte Nord - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 72 500 \$ relative au projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge ainsi qu'à l'approbation de la dérogation mineure visant à augmenter la largeur de l'entrée charretière située du côté droit du projet.
 - 10.2.2. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7232, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 10.2.3. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7233, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 10.2.4. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7236, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
 - 10.2.5. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7237, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet

de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.

- 10.2.6. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7243, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
- 10.2.7. Projet de construction d'un bâtiment unifamilial jumelé - Les Boisés Dion - 7247, rue Marie-Desjardins - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour le projet de construction qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.
- 10.2.8. Projet d'agrandissement - 61, chemin de l'Île-de-Mai.
- 10.2.9. Projet de concept d'affichage - Bâtiment industriel - 4444 à 4456, boulevard de la Grande-Allée.
- 10.2.10. Projet de concept d'affichage - Bâtiment industriel - 550, chemin de la Côte Sud.
- 10.2.11. Projet d'enseignes murales - Costco - 3600, avenue des Grandes-Tourelles.
- 10.2.12. Projet d'enseignes murales - Consignaction - 2537, rue d'Annemasse.
- 10.3. Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) Volet1B - Libération d'un montant réservé - Autoriser la libération de l'enveloppe de 1 032 000 \$ initialement réservée dans le cadre de ce programme pour le projet de restauration du bâtiment situé au 331, chemin de la Grande-Côte.

11. RESSOURCES HUMAINES

- 11.1. Rapport mensuel d'embauches - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de mai 2026, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 11.2. Embauche à la Direction générale et mairie
 - 11.2.1. Adjointe au cabinet de la mairesse - Poste cadre régulier à temps complet.

12. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 12.1. Comités et commissions du conseil - Nominations des membres citoyens - Nommer les citoyens membres du comité de la famille et des aînés, du comité des arts et de la culture, de la commission de la Ville sécuritaire, ainsi que ceux de la commission de la sécurité incendie et de la sécurité civile, en remplacement de toute nomination antérieure
- 12.2. Comité de retraite - Désignation d'un membre. - Désignation d'une représentante des participants non actifs et des bénéficiaires au comité de retraite.
- 12.3. Comité de sécurité routière - Recommandation de signalisation :
 - 12.3.1. Retrait d'un arrêt obligatoire et interdiction de stationnement - rue Blais.
 - 12.3.2. Interdiction de stationnement - rue Yvonne-Lacroix.

13. ORGANISMES

- 13.1. Reconnaissance d'organisme - Reconnaître l'organisme Espace Afritude Mam më nnam conformément à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes.

14. APPUI ET PROCLAMATION

- 14.1. Appui à la Ville de Sainte-Thérèse - Projet de réfection au Stade d'athlétisme Richard-Garneau dans le cadre de la demande d'aide financière au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).
- 14.2. Appui au Collège Boisbriand - Appuyer le projet de remplacement de la surface du terrain synthétique afin que le Collège Boisbriand bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air et s'engager à conclure une entente avec le Collège afin que cette infrastructure soit accessible à l'ensemble de la population.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

16. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE
